

Compte-rendu de la réunion de conseil municipal du lundi 28 septembre 2020

Etaient présents :

André FREHAUT, Luc CORDUANT, Isabelle BAUGNEE, Pierre-Marie FLAMAND, Emilien BRIATTE, Delphine JESQUY, Morgan SOUMOIS, Gaëtan HUMEZ, Julien GIULIANO, Pierre DUMA, Frédéric PHILIPPE

Absents : Nicolas MELEC a donné procuration à Emilien BRIATTE
Audrey BETH, Stéphanie MERIAUX, Dorothee ROBERT (excusées)

Secrétaire de séance : Delphine JESQUY

1- Compte-rendu de la séance du 22 septembre 2020

Pas d'observations, adopté à l'unanimité

2- Présentation du directeur adjoint de l'accueil périscolaire

M. Justin MALAPEL fait sa présentation à l'assemblée : J'ai été recruté à compter du 1^{er} octobre 2020 au sein du service périscolaire dans l'optique de pouvoir apporter mes connaissances et mes compétences dans le domaine de la Jeunesse et Sport.

En effet, ayant été directeur d'Accueils de Loisirs à la Communauté de Communes du Pays de Mormal pour les communes de Landrecies et de Wargnies-le-Grand, j'ai eu l'opportunité de développer des actions en faveur du jeune public.

De plus, j'occuperai également des missions dans le domaine du sport où il m'a été demandé de développer l'OMS. Ces missions correspondent parfaitement à mes compétences, au vu de mon Master STAPS et à mes connaissances faisant suite à la réalisation du Diagnostic Territorial Sportif que j'ai établi pour la CCPM.

3- Présentation du projet de construction du bâtiment « Espace de Vie Sociale »

M. le Maire : Ce projet est très structurant pour la commune. Celui-ci a été présenté au Pôle Métropolitain et retenu dans le cadre du PRADET (Politique Régionale d'Aménagement et d'Equilibre des Territoires).

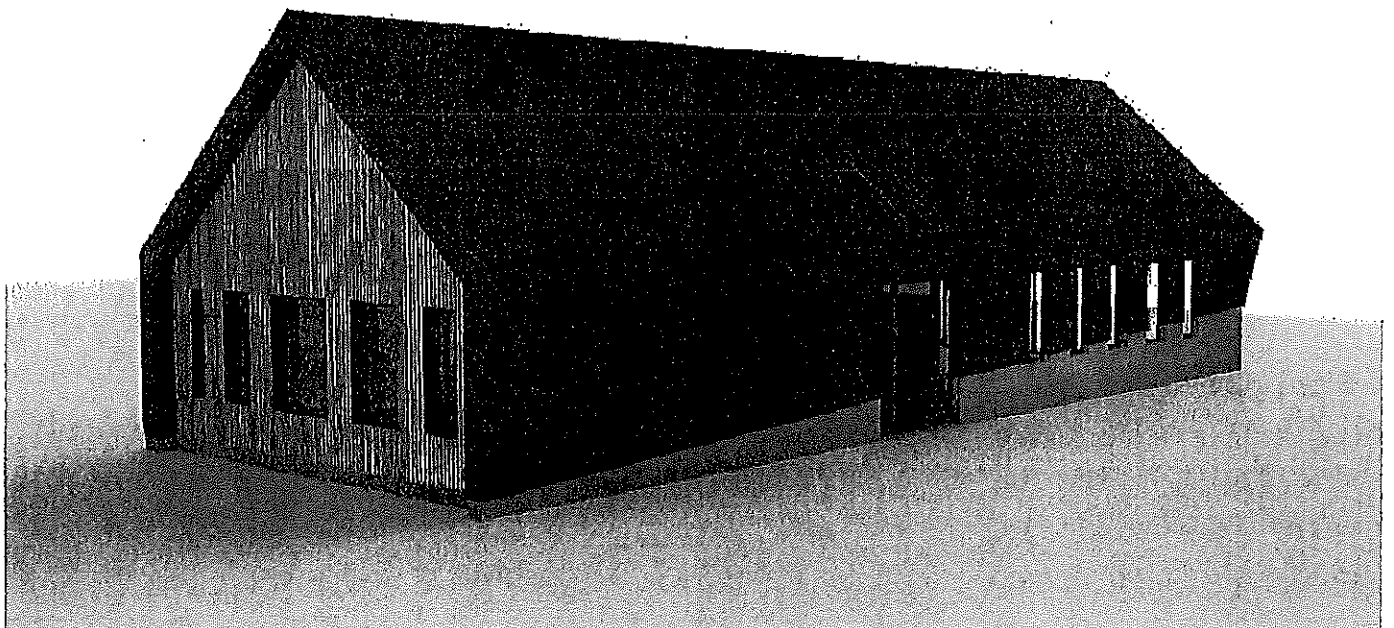
Le choix des entreprises à retenir pour les travaux reviendra au Président de l'Association « La Rhônelle »

Le Président et la coordinatrice de l'Association présentent le projet de construction du local à vocation intercommunale.



ASSOCIATION LA RHONELLE
Espace de Vie Sociale
114 RUE BERLANDOIS
59530 VILLEREAU
06.83.60.83.47
larhonelle.cdjvillereau@wanadoo.fr

Projet de construction d'un local
à vocation intercommunale
Association La Rhônelle
Espace de Vie Sociale



Contexte :

La construction du bâtiment aura un impact positif sur le développement intercommunal en termes d'emploi dans un premier temps mais aussi sur l'amélioration des services permettant entre autre de lutter contre l'exclusion et sur le développement de la dynamique de territoire.

En termes d'emploi, La Rhônelle a embauché sa coordinatrice en CDI. Ce poste est la plaque tournante de la structure. La coordinatrice est en outre chargée d'assurer la mise en place de projets, la relation avec les partenaires, elle gère également la relation avec l'équipe ... Le local facilitera la mise en place de nouveaux projets, le développement et le maintien de ceux déjà mis en place, d'assurer la pérennité de ce poste indispensable au bon fonctionnement de la structure et de pouvoir envisager le recrutement d'un nouvel animateur afin de pouvoir assurer l'animation des nouvelles actions.

En terme d'amélioration des services, sur 53 communes de la communauté de communes l'association La Rhônelle en touche 38, de part ses actions sportives, sociales et culturelles. Nous souhaitons qu'avec la mise en place des nouveaux projets proposer par le biais du local arriver à toucher les 15 communes que nous ne touchons pas pour le moment afin de diminuer les inégalités territoriales.

Besoins :

L'association La Rhônelle est reconnue depuis 2010 comme Espace de Vie Sociale par la Caisse d'Allocations Familiales. Les EVS ont vocation à renforcer les liens sociaux et les solidarités de voisinage en développant à partir d'initiatives locales des services et des activités à finalités sociales et éducatives. Ils concourent à la politique d'animation de la vie sociale des CAF.

Différents partenaires soutiennent la structure dans l'élaboration du projet. En 2016, dans le cadre du renouvellement de projet social avec la CAF, un diagnostic a été réalisé en co-construction avec différents partenaires institutionnels (mairie, MSA, EPCI ...). Ce document a révélé entre autre le besoin de locaux propres à l'association afin de pouvoir pérenniser les actions et pouvoir en mettre de nouvelles en place afin de répondre d'avantage aux besoins de la population de l'intercommunalité.

La Communauté de Communes du Pays de Mormal ainsi que la CAF, la Région des Hauts de France & la fondation RTE nous soutiennent financièrement dans ce projet.

Territoire impacté par le projet

Le bâtiment sera situé à Villereau idéalement placé entre la mairie, l'école, la crèche, l'EHPAD et la salle des sports.

Ce dernier accueillera l'ensemble des habitants de l'intercommunalité afin d'offrir à l'ensemble de la population les services répondants à leur demande.

Objectifs généraux du projet

- **Apporter une cohérence territoriale en matière d'équipement social** : La construction permettra une équité en matière d'équipement de proximité.
- **Favoriser la dynamique intercommunale en faveur des habitants** : Répondre aux besoins des habitants en termes d'actions qui ont été révélés lors de l'écriture du projet social de l'association.
- **Développer et consolider les capacités et les actions** : Entre autre, nouvelles actions autour du jardinage et travailler en transversalité sur l'alimentation, l'équilibre alimentaire, l'alimentation du sportif ...
- **Garantir la pérennité de la structure en assurant le poste de coordination.**

Résumé du projet en quelques lignes

L'association est propriétaire du terrain depuis Juillet 2018.

Le bâtiment sera construit en deux phases de 60 mètres carrés chacune. La première phase sera composée de deux bureaux, d'une salle d'activités/réunions et d'un espace de rangement. La seconde phase sera composée d'une grande salle d'animation équipée d'un coin cuisine, d'un coin numérique, d'un coin détente avec des jeux d'éveils, de société, de livres ... pour les ateliers parentalité et de divers espaces de rangement pour les différents ateliers. A l'extérieur nous retrouverons également un coin jardinage.

Dimension développement territorial

De quelle manière le projet contribue-t-il au développement économique et/ou social du territoire ?

- **Cohérence territoriale :** La construction du bâtiment apportera une cohérence territoriale en matière d'équipement à caractère social. En effet, la Communauté de Communes du Pays de Mormal est dotée de trois structures de proximité ayant pour objectif le développement de l'animation de la vie sociale : Centre Social & Culturel Edouard Bantigny de Landrecies, Familles Rurales de Bavay et notre structure l'association La Rhônelle. L'action des trois associations se fonde sur une démarche globale et sur une dynamique de mobilisation des habitants pour apporter des solutions aux besoins des familles, à leurs difficultés quotidiennes mais aussi pour répondre aux problématiques sociales collectives du territoire. Un partenariat a été créé entre ces trois structures et différents partenaires tels que la CCPM, le Département du Nord, la CAF et la MSA afin de proposer une offre de service cohérente sur le territoire de l'intercommunalité par le biais d'un projet concerté. La construction de ce projet permettra une équité territoriale en matière d'équipement de proximité.
- **Nouvelle offre de service :** Ce projet aura également pour but de répondre aux besoins en termes d'actions des habitants de la CCPM. Ces besoins ont été révélés dans le diagnostic réalisé dans le cadre de notre renouvellement de projet social avec la CAF. Ce diagnostic a permis de mettre en lumière les demandes en terme d'actions pour différents publics, entre autre : Les seniors, les familles & les différents acteurs éducatifs, les allocataires du RSA, les enfants et les adolescents, les personnes en situation de handicap ... Et la mise en place d'actions autour du numérique, de l'environnement, de la culture, de l'alimentation, de l'amélioration de la vie quotidienne...
- **Animation culturelle :** Au sein de l'association nous retrouvons un cercle historique qui a pour objectif de réunir les enfants, les jeunes, les adultes & les personnes âgées afin de les informer et de se souvenir. Les deux dirigeants de cette section, proposent des expositions sur différents thèmes comme : La Guerre 1914/1918, la Seconde Guerre Mondiale, l'invasion, la libération, les résistants de Villereau et des alentours, la vie civile pendant la première et la seconde guerre mondiale, les sapeurs pompiers ... Plusieurs fois dans l'année, ils proposent des expositions à Villereau dans la salle polyvalente de la commune lors de la foire, au sein de l'EHPAD et aussi sur d'autres communes de la CCPM. Ils accueillent également les passionnés chez eux. En effet, n'ayant pas ses propres locaux l'association La Rhônelle ne peut accueillir les différentes collections du cercle historique. Les deux propriétaires exposent donc l'ensemble des pièces à leur propre domicile renommé « La maison musée ou ... le musée maison ». Le local permettra donc également de pouvoir exposer les différentes collections afin de l'ouvrir de façon plus ponctuelle aux visiteurs. De pouvoir agrandir les collections afin de proposer de nouveaux thèmes.
- **Activité d'insertion :** Fort de notre partenariat avec la Mutualité Sociale Agricole, nous avons pour projet de proposer aux adultes de moins de 60 ans de la Communauté de Communes du Pays de Mormal des ateliers numériques encadrés par un animateur qui auront pour objectif premier de lutter contre la fracture numérique. Par ce biais nous envisageons ensuite de proposer des ateliers de création de CV & de lettre de motivation, des simulations d'entretiens, de travailler sur l'importance d'une bonne présentation physique & corporelle avec une socio esthéticienne afin de les faire évoluer vers un retour à l'emploi. Nous envisageons également de mettre en place une borne numérique qui permettra aux habitants de l'intercommunalité de pouvoir bénéficier d'un accès à un outil numérique, d'un accès internet, à une photocopieuse librement ... afin de réaliser des recherches pour l'emploi, les démarches administratives ... Cet espace sera sécurisé, sous surveillance et accessible aux horaires d'ouverture de l'Espace de Vie Sociale.
- **Activité de formation :** Nous souhaitons également proposer des stages de formation PSC1 aux bénévoles de l'association (car seulement quelques uns sont formés) et aussi aux jeunes adhérents. Nos bénévoles sont en lien constant avec des adhérents, cela nous semble primordial que chacun soit formé aux gestes de premiers secours. Les jeunes étant en école primaire, pourront également suivre le module qui comporte un apprentissage des principes simples pour porter secours. En maternelle, il s'agira pour l'enfant de reconnaître les risques de son environnement familial et de savoir composer le 15. Pour les plus âgés, une journée sera organisée pour leur apporter les connaissances nécessaires au cours d'exercices de mise en situation, les amenant ainsi à réaliser les gestes et adopter la conduite à tenir lors d'une situation réelle.

L'association La Rhônelle accueille depuis quelques années des volontaires services civiques. Lors de leur mission, les volontaires ont l'obligation de suivre une formation « civique & citoyenne ». Ces formations qui ont pour objectif de sensibiliser les volontaires aux enjeux de la citoyenneté : (environnement, égalité hommes/femmes par exemple) ont généralement lieu à Lille ou Valenciennes. Les jeunes services civiques n'ont généralement pas le permis ou n'ont pas l'habitude de se déplacer en train. Nous souhaitons donc leur proposer cette formation dans le nouveau bâtiment. De plus, les différentes structures de la Communauté de Communes du Pays de Mormal (mairies, associations, Relais d'Assistantes Maternelles...) accueillent également de nombreux volontaires services civiques, nous envisageons de ce fait de proposer cette formation à l'ensemble des structures afin d'optimiser les moyens et de développer le travail partenarial.

- **Autre** : Afin de répondre aux besoins des citoyens éloignés des opérateurs publics, notamment en zones rurales et périurbaines il est envisagé également de permettre à certains services publics de pouvoir réaliser des permanences pour apporter aux habitants un accompagnement dans les recherches d'informations, leur apporter un soutien dans les différentes démarches ...

Dimension développement durable

Sensibilisation et éducation à la protection de l'environnement : Nous souhaitons sensibiliser et informer les habitants sur l'éducation à la protection de l'environnement et au développement durable. Derrière le local, un espace extérieur sera dédié à la réalisation d'ateliers jardinage (les produits récoltés serviront ensuite à faire le lien avec les ateliers cuisine et les ateliers sur l'équilibre alimentaire). Nous souhaitons également proposer des ateliers pédagogiques qui auront pour objectif de présenter des pratiques éco-responsables (tester son isolation, diagnostiquer ses courants d'air, améliorer la capacité de chauffage des radiateurs, régler le chauffe-eau et les radiateurs, bien choisir les ampoules, connaître les bonnes températures des appareils de froid, réduire le volume de la chasse d'eau, utiliser les appareils à économie d'eau, réduire le volume des poubelles, des emballages, bien stocker la nourriture, faciliter le recyclage...). Ces ateliers seront également réalisés pour créer du lien social, se rencontrer, s'exprimer et partager des retours d'expériences et de bonnes pratiques en matière d'énergie.

Efficacité énergétique et réduction des émissions de CO2 : La prise en compte du développement durable est primordiale pour ce projet. Le bureau d'études travaillera notamment sur l'enveloppe du bâtiment afin de réduire au maximum les déperditions et d'installer le minimum d'équipements pour le bon fonctionnement des équipements. Nous choisirons pour l'enveloppe des matériaux offrant d'importantes qualités en termes d'isolation thermique et de confort. Ce choix de matériaux, associé par exemple à un système de chaudière à gaz à condensation et à une production d'eau chaude sanitaire solaire, permettrait à cet ensemble d'obtenir de très faibles consommations, une réduction des dépenses et ainsi pouvoir diminuer l'impact écologique. En plus de la gestion de l'énergie, les apports solaires et l'acoustique seront des cibles environnementales prioritaires pour assurer aux usagers une qualité d'ambiance optimale. Cet enjeu global de performance énergétique est majeur pour la conception de cet ensemble afin de renvoyer aux habitants l'image d'un bâtiment responsable, sain, moderne et économe.

Partenaires

- **Mairie de Villereau** : A un regard consultatif sur le projet. Différentes réunions ont été faites afin de leur présenter le projet.
- **Communauté de Communes du Pays de Mormal** : A un regard consultatif. Différentes réunions ont été faites afin de leur présenter le projet. Financeurs.

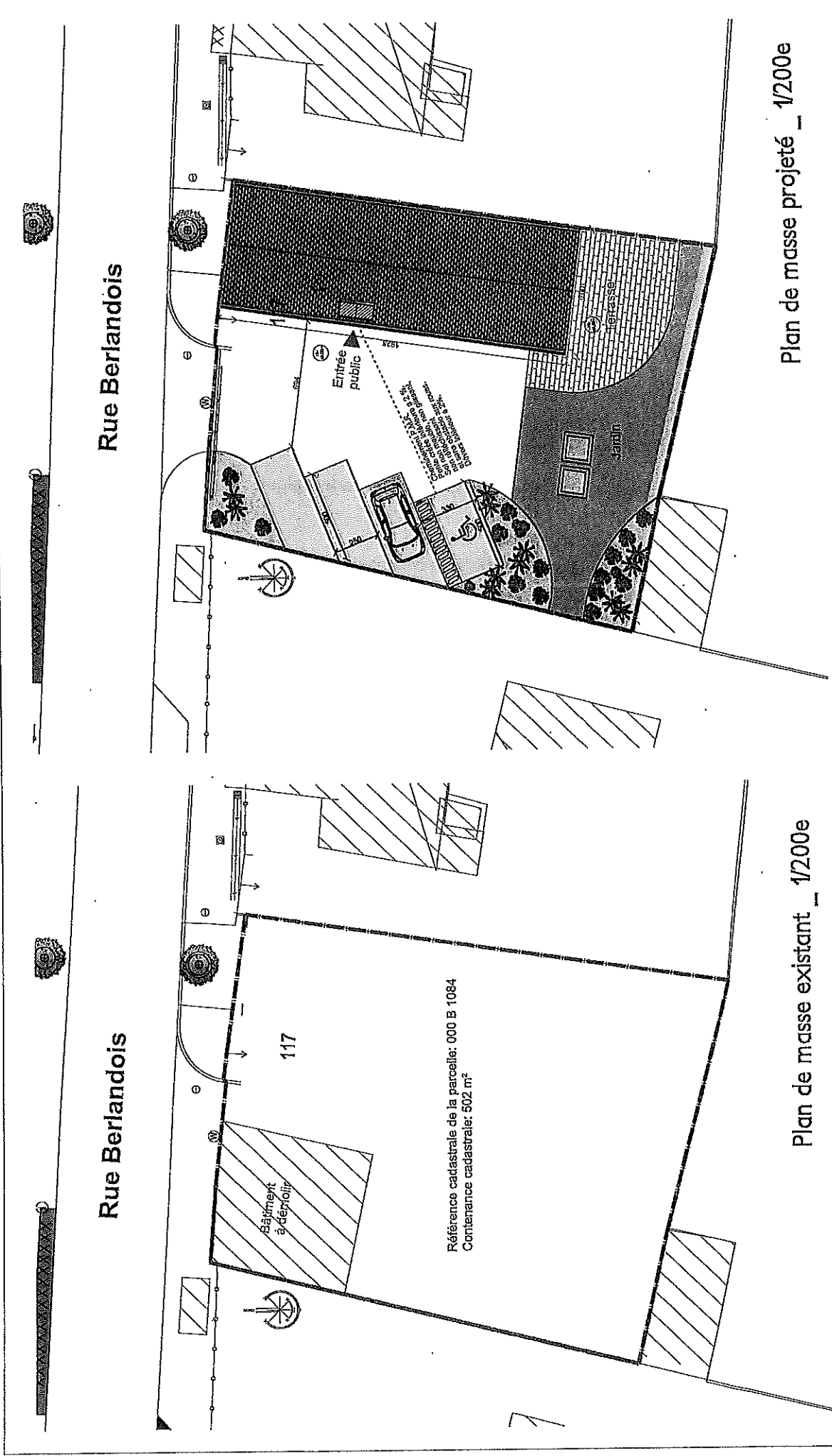
- **Caisse d'Allocations Familiales** : A un regard consultatif. Apporte des conseils pour l'agencement des salles en lien avec les actions du projet social. Différentes réunions ont été faites afin de leur présenter le projet. Financeurs.
- **Fondation RTE** : A un regard consultatif. Différentes réunions ont été faites afin de leur présenter le projet. Financeurs.
- **Région des Hauts de France (PRADET)** : A un regard consultatif. Financeurs.
- **Mutualité Sociale Agricole** : A un regard consultatif. Apporte des conseils pour l'agencement des salles en lien avec les actions du projet social. Différentes réunions ont été faites afin de leur présenter le projet.
- **Les habitants & les adhérents de l'association** : Nous avons souhaité travailler en co-construction avec les habitants de la commune et les adhérents de l'association afin de les impliquer dès la phase de réflexion du projet.

Calendrier prévisionnel du projet

Les 4 ou 5 jalons principaux du projet dans l'ordre chronologique

- **Juillet 2018** : Achat du terrain
- **Juillet 2018** : Obtention du permis de construire
- **Février 2020** : Démarrage des travaux phase 1
- **Février 2021** : Fin des travaux phase 1
- **Avril 2022** : Démarrage des travaux phase 2
- **Avril 2023** : Fin des travaux phase 2

Maitre d'ouvrage	ASSOCIATION "LA RHONELLE" 114, rue Berlandois 59530 VILLEREAU.	28/11/2017	28/11/2017
Dossier	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE	Architecte	Architecte
		PC2	Plans de Masse
	VILLE DE VILLEREAU TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN ESPACE DE VIE SOCIALE <i>Rue Berlandois à Villereau</i>		
			MYZ ARCHITECTES 8, rue Armand Corral - 59000 - Lille Tél. 03.20.51.47.23



Plan de masse existant _ 1/200e

Plan de masse projeté _ 1/200e

Documents exclusivement destinés à l'obtention des autorisations administratives de construire. Les cotes portées sur le plan sont indicatives. L'entreprise adjudicataire est tenue de les vérifier sur place et de soumettre au maître d'ouvrage et maître d'œuvre les dessins d'exécution.

4- Compositions des commissions intercommunales

Comme annoncé lors de la dernière séance du conseil communautaire, les commissions seront au nombre de 8 et des conseillers municipaux participeront à leurs travaux, aux cotés de leurs collègues conseillers communautaires.

Il s'agit d'associer pleinement les communes à la vie communautaire et à la détermination des actions et opérations portées par la CCPM.

Chaque commune peut proposer la désignation d'un membre de son conseil dans chacune des 8 commissions suivantes :

- Finances, schéma de mutualisation
- Animation du territoire et action culturelle
- Développement économique et touristique
- Solidarité et action sociale
- Environnement et développement durable
- Enfance, jeunesse
- Territoire numérique
- Aménagement de l'espace et urbanisme

M. le Maire invite les membres du conseil à proposer leur inscription dans la commission qu'ils auront choisie avant le 9 octobre prochain.

